



## Mise à jour sur l'ingénierie de l'usine de démonstration

Montréal, le 6 août 2020 – [Ressources Géoméga Inc.](#) («Géoméga» ou la «Société») (TSX: V.GMA) (OTC: GOMRF), développeur de technologies propres pour l'extraction et le recyclage de terres rares, est très heureuse de faire le point sur les activités d'ingénierie et de développement de son usine de démonstration de St-Bruno, Québec.

Géoméga a maintenant reçu de Hatch Ltd («Hatch») les schémas de procédés, la liste d'équipements, les services publics, les tables de flux et un bilan thermique et massique pour le processus qui a été développé par le Dr Pouya Hajiani, chef de la technologie de Géoméga. Plusieurs modifications et améliorations ont été apportées au processus, qui fera l'objet de plusieurs essais de démonstration sur l'unité pilote de la Société à ses installations de Boucherville au Québec. Les essais du processus mis à jour seront également utilisés pour collecter les données nécessaires sur les émissions à des fins de délivrance de permis. Les modifications et améliorations comprennent une simplification de plusieurs unités de fonctionnement, la validation de divers paramètres pour la sélection des équipements et la récupération des sous-produits. Les essais pilotes devraient tous avoir lieu au cours du mois d'août, tandis que d'autres activités d'ingénierie se poursuivent à l'interne.

«Nous sommes très satisfaits des résultats obtenus et du processus amélioré de recyclage des terres rares à partir d'aimants permanents.» a déclaré Kiril Mugeran, président et chef de la direction de Géoméga. «Les essais pilotes permettront à Géoméga de démontrer les modifications apportées au cours des 7 derniers mois et aideront la Société à effectuer la prochaine phase des travaux d'ingénierie, ce qui nous permettra ensuite de procéder à la sélection des fournisseurs et à la commande d'équipement. Bien que nous ayons rencontré des retards à la fois dans l'ingénierie et en général en raison de la pandémie de COVID-19, notre projet avance bien. Nous poursuivons nos discussions avec des fournisseurs potentiels et des partenaires de construction et fournirons des informations supplémentaires lorsqu'elles seront disponibles. Alors que l'Amérique du Nord semble sur le point d'implanter une production locale d'aimants permanents, nous pensons que le moment choisi pour le développement de notre usine de démonstration à St-Bruno, au Québec, est idéal et Géoméga a hâte de faire partie de l'économie circulaire mondiale des terres rares.» Ajoute M. Mugeran.

Selon les estimations de l'industrie, les aimants permanents représentent un marché mondial de 21 milliards de dollars par an (en dollars américains) partagés entre des aimants haute performance (70%) et des aimants ferrite moins performants (30 %) utilisés dans des applications telles que les chargeurs d'appareils électriques et d'autres applications où le poids et les performances sont moins importants et les conditions de fonctionnement moins extrêmes.

À 13,8 milliards de dollars, les aimants de terres rares dominant le marché des aimants de haute performance, remplaçant les technologies aluminium-nickel-cobalt et samarium-cobalt. Des sources de l'industrie prévoient que le marché mondial des aimants de terres rares augmentera de près de 100% pour atteindre 27,0 milliards de dollars en 2027.

En 2019, les États-Unis ont acheté environ 12 000 tonnes métriques d'aimants de terres rares à un prix moyen d'environ 71 000 \$ la tonne, selon les estimations de l'industrie, ce qui représente 6% du marché mondial des aimants de terres rares. Il est à noter que cela n'inclut pas les aimants provenant de produits finis et semi-finis qui sont importés - puisque les États-Unis représentaient environ 23,6% du PIB mondial en 2019, les importations totales d'aimants pourraient être au moins quatre fois supérieures aux données d'importation d'aimants uniquement.

Si les États-Unis ne font que maintenir leur part actuelle de 6% du marché mondial, les achats annuels d'aimants de terres rares augmenteront de plus de 7 000 tonnes d'ici 2027, soit une augmentation annuelle de plus de 900 tonnes par an.

#### **À propos de Géoméga ([www.Géoméga.ca](http://www.Géoméga.ca))**

Basé à Boucherville et à Saint-Bruno, Ressources Géoméga a développé la « technologie ISR » exclusive et respectueuse de l'environnement qui permet de recycler les éléments de terres rares provenant de l'industrie des aimants permanents avec comme objectif de produire quatre éléments de terres rares à forte demande et à fort prix (ÉTRFF - en particulier Nd, Pr, Tb, Dy).

La Société progresse vers la production initiale à partir de son usine de démonstration dans le but d'approvisionner l'Amérique du Nord et dans d'autres parties du monde en ÉTRFF.

Géoméga est également propriétaire du gisement de carbonatite de terres rares de Montviel et détient plus de 16,8 millions d'actions, représentant environ 19% des actions émises et en circulation de Kintavar Exploration Inc. (KTR.V), une société d'exploration minière qui fait avancer le projet de cuivre stratiforme Mitchi en Québec.

#### **Pour plus de détails, contactez:**

Kiril Mugerma  
Président & CEO  
450-641-5119 ext. 5653  
[kmugerma@Géoméga.ca](mailto:kmugerma@Géoméga.ca)

Nancy Thompson  
Vorticom Public Relations  
212.532.2208  
[nancyt@vorticom.com](mailto:nancyt@vorticom.com)  
Twitter: @Géoméga\_REE

### **Mises en garde concernant les énoncés prospectifs**

*La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument aucune responsabilité à l'égard de la pertinence ou de l'exactitude du présent communiqué.*

*Ce communiqué de presse peut contenir de l'information prospective ou des énoncés prospectifs au sens des lois sur les valeurs mobilières canadiennes applicables. L'information prospective et les énoncés prospectifs peuvent inclure entre autres, des énoncés relatifs aux projets, les coûts, les objectifs et la performance de la Société, ou des hypothèses relatives à ce qui précède. Dans ce communiqué de presse, les termes comme « pouvoir », « croire », « s'attendre à », « avoir l'intention », « planifier », « prévoir », « potentiel », « projets », « estimer », « continuer », ou des variantes ou des formes négatives de tels termes ou encore d'une terminologie comparable, sont utilisés pour identifier des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs ne devraient pas être interprétés comme une garantie des rendements ou résultats futurs, et ne devraient pas nécessairement donner des indications précises concernant le moment qu'un tel rendement pourra être réalisé. Rien ne garantit que les événements prévus dans l'information prospective de ce communiqué de presse se concrétiseront, y compris la commercialisation des technologies mentionnées ci-dessus, ou, si l'un ou l'autre de ces événements se concrétisent, quels seront les avantages que la Société en tirera. L'information prospective et les énoncés prospectifs sont basés sur l'information disponible au moment de la diffusion de ce communiqué de presse et/ou sur les prévisions faites de bonne foi par la direction, sous réserve des incertitudes, hypothèses et autres facteurs prévus ou non dont plusieurs sont indépendants de la volonté de la Société. Ces risques, incertitudes et hypothèses incluent sans s'y limiter, ceux décrits à la rubrique portant sur les facteurs de risque de la notice annuelle de la Société, pour l'exercice terminé le 31 mai 2019, y compris la disponibilité de matières premières provenant de tierces parties raisonnablement disponibles pour l'usine de démonstration, laquelle est disponible sur SEDAR à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com); qui peuvent faire en sorte que les résultats, le rendement ou les résultats à venir de la Société soient considérablement différents de ceux indiqués de façon explicite ou implicite dans de tels énoncés prospectifs. La Société n'entend pas ni ne s'engage à actualiser ou revoir l'information prospective ou les énoncés prospectifs contenus dans ce communiqué de presse à la lumière de nouveaux renseignements, subséquents ou autres, sauf dans les cas prévus par les lois applicables.*